


CHARTRE DES BONNES PRATIQUES

Mesures spécifiques covid-19

Pour l'Espace Rencontre – Lieu d'exercice de droit de visite



Ce document est élaboré conformément aux directives nationales et départementales

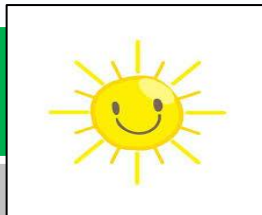


« Cette charte morale engage ses signataires, pose le principe du respect de prérequis dans le cadre des rendez-vous famille. Elle doit permettre une rencontre rassurante et apaisante, tant pour les parents que pour les enfants, tout en protégeant l'ARIM. »
Pierre GRAND, co-président de l'ARIM

Un espace réaménagé pour l'accueil de chaque famille

Nous ouvrons l'Espace Rencontre progressivement pour une adaptation aux nouvelles règles de vie
Les visites sont plus courtes et plus espacées pour garantir la distanciation physique

L'ARIM S'ENGAGE



JE M'ENGAGE AUSSI

*Nous portons un masque et nous respectons les gestes barrières
... mais notre sourire est toujours présent !*

Nous évitons l'afflux des personnes en échelonnant les arrivées et en limitant les visites à une heure pour pouvoir accueillir tout le monde

Nous vous accueillons à l'extérieur, puis nous vous dirigeons vers un espace qui vous est dédié

Nous choisissons de donner un masque à chaque visite à l'intérieur des locaux

Je me présente seul ou avec l'enfant à l'heure exacte prévue

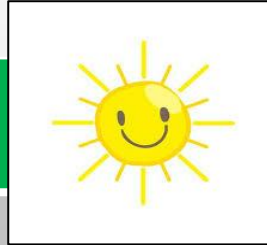
Je sonne puis j'attends au portail que l'accueillant vienne m'ouvrir (en respectant les distances)

Je porte le masque jetable qui m'est donné pour le temps de la visite

Parents, enfants et professionnels respectent les gestes barrières et les aménagements

Pendant la visite dans l'ARIM et pendant les sorties

L'ARIM S'ENGAGE



JE M'ENGAGE AUSSI

La visite est arrêtée en cas de symptômes suspects du parent visiteur ou de l'enfant

Nous ne venons pas travailler si nous avons des signes de maladie

Nous organisons des temps de visite différents pour limiter le nombre de personnes présentes à l'ARIM

Nous pouvons proposer plusieurs visites quand il y a plus de 2 enfants dans une même fratrie

Je ne viens pas si j'ai des signes de maladie

Si je sors de l'ARIM avec mon (mes) enfant(s), je ne vais pas chez des personnes qui présentent des symptômes de maladie et je continue à respecter les gestes barrières

Je veille au respect des règles de protection de cette charte, pendant l'ensemble de la visite, même dehors

L'ARIM S'ENGAGE

Nous réalisons un marquage des espaces

Nous disposons de gel hydro-alcoolique dans chaque espace

Nous expliquons ce qu'il faut faire pour se protéger et protéger les autres dans les lieux collectifs

Nous systématisons un temps de nettoyage et d'aération entre chaque visite



JE M'ENGAGE AUSSI

Je reste dans la zone donnée

Je me lave les mains régulièrement

J'aide mon (mes) enfant(s) à se laver souvent les mains et à suivre l'ensemble des préconisations

J'averti l'accueillant lorsque je vais dans un espace commun

Je respecte les zones de circulation pour maintenir la distance entre chaque famille et avec les professionnels

Une nouvelle utilisation des locaux

L'ARIM S'ENGAGE



JE M'ENGAGE AUSSI

Nous n'utilisons plus la cuisine pour préparer notre repas

Nous pouvons vous servir un thé ou un café en prenant soin des gestes barrières

Nous installons des poubelles dans chaque espace dédié

Nous nettoyons tout au long de la journée

Je ne vais plus dans la cuisine (sauf si un accueillant me propose un entretien)

Je peux apporter mon thermos ou ma bouteille d'eau

Si j'amène un goûter ou un pique nique, il faut que je sois complètement autonome (ni vaisselle, ni four, ni frigo de l'ARIM)

Une nouvelle utilisation des jeux

Pour continuer à s'amuser et
à partager



L'ARIM S'ENGAGE

Les jeux sont à disposition sur demande

Nous nettoyons les jeux après chaque utilisation

Même à l'extérieur, nous dédions un espace à chaque famille



JE M'ENGAGE AUSSI

Je peux amener un jeu

Chouette, il fait beau !... Je peux aller dans le jardin en continuant à respecter la distance avec les autres familles

CHARTRE DES BONNES PRATIQUES - mesures spécifiques covid-19

- *J'ai lu et je m'engage à respecter le guide des bonnes pratiques et toute indication (affiches et marquages) qui figure à l'ARIM*
- *Je m'engage à ne pas venir et à ne pas amener mon enfant si l'un ou l'autre a présenté des signes de maladie dans les 15 jours qui précèdent la visite*
- *Je sais que si je ne signe pas la Charte ou si je refuse de porter un masque, l'ARIM doit annuler la visite et en référer au magistrat*
- *L'ARIM m'informe que les préconisations de l'Etat sont de limiter les contacts physiques entre le parent et son enfant, je m'engage à en tenir compte*
- *J'accepte qu'un registre des personnes passées à l'ARIM soit tenu à jour selon les obligations légales*

Date :

NOM, prénom

Signature



Je viens avec mon stylo pour signer cette charte lors de ma première visite